

LETTRE PASTORALE.

Le Presbytère de Bayeux, dans la communion du ſaint Siège, aux Paſteurs & aux Fidèles du Diocèſe du Calvados, Salut au nom de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt.

Très-chers Frères, il y a long-tems que nous déſirions vous écrire & vous ouvrir nos cœurs. Des obſtacles que notre civiſme ne devoit point rencontrer, nous ont empêché de prendre les moyens qu'inſpire le zèle, & de vous offrir les conſolations que votre

conſtance attendoit de notre amour. Nous n'avons cependant pas à rougir d'avoir langui dans une indigne oiſiveté. Nous ſentions trop vivement les be-
2 ſoins du Diocèſe, & nous étions trop intéreſſés à ſa gloire, pour négliger la moindre occaſion de réparer quelques-uns de ſes malheurs, & d'effacer une
3 partie de ſon opprobre. Enchaînés par les circonſtances, nous avons fait tout ce qu'a pu nous permettre l'œil ſoupçonneux de l'envie & de l'impiété, & nous n'avons ceſſé de hâter la réorga-
4 niſation du Culte, par une multitude de lettres particulières. Plus libres & plus heureux aujourd'hui, nous nous empreſſons de vous en adreſſer une générale, où ſont peints les ſentimens qui animent le Presbytère. Que ce dernier mot, nos très-chers Frères, n'allarme ni votre foi, ni votre patriotiſme. Ce n'eſt point un établiſſement nouveau que l'ambition veuille introduire dans l'Egliſe, & dont l'autorité rivaliſe avec

la Puiſſance civile. Nous n'uſurpons rien des fonctions épiſcopales : nous laiſſons à vos Législateurs & à vos Magiſtrats le ſoin honorable de ramener l'abondance au milieu de vos cantons dévaſtés, d'y faire régner la juſtice, la paix & fleurir les arts. Uniquement jaloux du ſalut de vos ames, nous ne travaillons qu'a l'aſſurer dans ce ſiécle déplorable ; & ſi, pour cela, nous rentrons dans les droits dont l'eſprit de domination avoit dépouillé le Sacerdoce, & pour leſquels les Evêques qui approchoient le plus des tems & des mœurs apoſtoliques, montrèrent toujours tant de reſpect, ce n'eſt que dans la ferme confiance que tous les autres Paſteurs nous aideront, par la ſageſſe de leurs conſeils & la ferveur de leurs prières, à ſoutenir un fardeau qu'ils auroient porté plus dignement, & dont la nature ſeule du lieu a chargé notre foibleſſe. Oui, très-chers Frères, la raiſon proclame le mode de gouver-

nement auquel notre voix vous rappelle, & les premiers âges de l'Egliſe le conſacrent par ſes monumens les plus vénérables. Le Presbytère eſt une aſſemblée de Prêtres, ennemis de tout fanatiſme, ainſi que de toute licence, leſquels gouvernent le Diocèſe avec l'Evêque, lorſqu'ils ont le bonheur d'en avoir un, & ſans Evêque, lorſqu'il eſt mort ou abſent. C'eſt maintenant pour le Calvados un véritable bureau de tutelle. Dans les Républiques comme dans les Monarchies, quand un père a expiré & laiſſe des enfans à qui ſa préſence eſt abſolument néceſſaire, les plus proches parens ſe réuniſſent, & ſi la famille n'eſt pas nombreuſe, ils invitent leurs voiſins & leurs amis de ſe joindre à eux, afin de nommer des perſonnes qui veillent ſur les orphelins, & prennent ſoin de leurs affaires. Il en eſt de même dans l'Egliſe. Nous avons perdu notre père ſpirituel; l'héritage de la foi, qu'il a dé-

fendu avec tant d'éloquence & d'énergie, va être envahi pour jamais, si ceux que Dieu en a établi les gardiens avec lui, ne volent au secours de leurs frères éplorés, & ne prennent des moyens efficaces pour les sauver. Or c'est aux Prêtres qui avoisinent le Siège Episcopal que ce glorieux mais pénible & rédoutable ministère a toujours été destiné, & c'est par conséquent nous qui sommes condamnés à le remplir. Remontez au berceau du Christianisme, vous n'y verrez point d'Evêques qui ne fussent environnés d'un Presbytère. Ils ne craignoient pas de dégrader leur autorité, ni d'avilir leur mérite, en partageant avec lui les travaux de l'Apostolat. Persuadés qu'ils en devoient recevoir & des lumières & des services, ils daignoient lui communiquer leurs doutes, & l'associoient aux plus sublimes fonctions. L'humilité alors rapprochoit les distances, & confondoit pour ainsi dire les rangs. Le besoin du troupeau de-

mandoit-il quelques nouveaux Pasteurs? L'Evêque les marquoit bien de l'onction sainte, mais les Prêtres leur imposoient pareillement les mains. En un mot, rien ne se faisoit sans l'agrément du Presbytère, & les décisions devenoient sacrées par son suffrage. De leur côté les Prêtres de la ville soumis, respectueux envers des Evêques dont le savoir égaloit souvent la sainteté, n'avoient pas la prétention d'être les seuls sages; ils croyoient que la science peut encore habiter les campagnes avec la vertu. Ils alloient la chercher dans l'obscurité où elle aime à s'ensévelir, & des savans, aussi complaisans que modestes, leur apportoient avec joye le produit de leurs réflexions, & leur payoient le tribut des connoissances qu'ils avoient acquises dans un doux loisir. Le Clergé d'un Diocèse écrivoit même à celui d'un autre Siège, & s'estimoit heureux de lui donner quelques leçons de piété, comme celui-ci s'ho-

noroit à son tour de lui en renvoyer des modeles. Enfin personne n'étoit puni de sa présomption, personne n'avoit à pleurer les erreurs de l'ignorance, tout le monde étoit instruit, édifié ; & l'Eglise tranquille au milieu du bouleversement des Empires, triomphante même sur les débris de ses propres Autels, voyoit tous les hommes se précipiter dans ses antres, pour y goûter les douceurs de la concorde, & récueilloit une ample moisson de gloire. Jours fortunés ! faut-il que vous ayez eu si peu de durée, & que nous soyons réduits tout-à-la-fois à regretter & à prouver votre existence !

Un Evêque d'Antioche, dont l'impatient amour pour le martyre fait l'admiration de l'univers, St. Ignace publioit hautement les droits du Sacerdoce, lorsqu'il écrivoit aux Prêtres de son Diocèse : *Paissez le troupeau qui vous est confié, jusqu'à ce que le Seigneur vous montre celui qui doit être votre chef.*

Les lettres de St. Cyprien ſont une démonſtration complette de la même vérité. Ici il exprime le déſir qu'il a de retourner à Carthage, afin de juger pluſieurs affaires avec ſes Prêtres & ſes Diacres, mais il dit qu'il y auroit de la témérité à braver le danger. Là, il invite, il preſſe ces Miniſtres, qui n'en ont pas un ſemblable à courir, de faire à ſa place tout ce que la Religion commande pour le gouvernement du Diocèſe. Par-tout on voit avec quelle ſcrupuleuſe délicateſſe il obſervoit la loi qu'il s'étoit impoſée en acceptant l'Epiſcopat, de ne rien décider ſans le conſeil du Clergé & le conſentement du peuple.

Voici encore un trait qui doit frapper par ſa reſſemblance tous ceux qui étudient nos devoirs dans les ouvrages des ſaints Docteurs. Rome voit immoler ſon Evêque, Carthage eſt ſéparée du ſien. Que fait la première Egliſe du monde? Connoiſſant toute la juriſdiction que donne la charité, elle ne ceſſe de conſoler &

de fortifier les Diſciples de Fabien ; elle engage la ſeconde à ſe pénétrer des mêmes ſentimens, & à continuer également l'œuvre du Seigneur. Enfin on ne trouve pas dans les beaux jours de l'Egliſe un ſeul Père qui n'attribue aux Prêtres le droit de gouverner avec l'Evêque & pendant la vacance du Siége. Et c'eſt pour cela qu'ils leur prodiguent tous ces noms auguſtes qui ne ſerviront qu'à faire éclater davantage notre indigence, ſi vous ne concourez avec nous pour en ſoutenir la ſplendeur.

Il ſeroit ſans doute facile de multiplier les citations ; mais celles-ci ſont plus que ſuffiſantes pour vous, N. T. C. F. Voilà les titres précieux, les principes ſacrés qui doivent légitimer notre démarche devant tous les cœurs droits, & ſur leſquels le Presbytère de Bayeux fonde aujourd'hui l'eſpoir de votre indulgence. Car nous vous le confeſſons, N. T. C. F., en nous dévouant au gouvernement ſpirituel du Diocèſe, nous

ne prétendons pas répondre à la grandeur de vos vœux. Ce n'est point assez de la volonté, du courage ; il faut encore des talens, & il nous est défendu d'accuser la nature. D'ailleurs les plaies sont si profondes, qu'il est bien difficile de les guérir ; il faut même la main d'un Evêque pour les fermer, & malgré toute sa charité & toute sa sagesse, peut-être saigneront-elles encore longtems ! Hélas ! nous devrions n'avoir tous qu'une croyance, & chacun a la sienne ! Nous devrions nous asseoir à la même table, & nous ne prions seulement pas dans le même Temple ! La Religion a été donnée aux hommes pour les unir, & elle les divise ! Autrefois elle resserroit les liens du sang, & c'est elle aujourd'hui qui les rompt ! O peuples ! ô frères ! Non : ce sont vos passions. Oubliez vos torts respectifs ; ralliez-vous à l'Evangile & à la Patrie. Soyez Français & Chrétiens ; embrassez-vous. Si le libertinage, fier de l'impunité, at-

taque la foi dans ſes dogmes, ou foulé aux pieds ſes maximes, il vous eſt permis de la défendre ; vengez-la, mais par des moyens dignes d'elle. Les emportemens de la fureur, les injures de la calomnie, le fer, le feu, voilà ce qu'elle réprouve, & ce qui précipite ſa ruine ; la charité, la douceur, la patience, une prière continuelle & fervente, voilà ce qu'elle conſacre, & ce qui lui procure les plus glorieux triomphes.

Et vous, VÉNÉRABLES CO-OPÉRATEURS, que le malheur des tems a éloignés de vos Paroiſſes, proclamez ces vérités ſaintes dans toutes les chaires, auſſi fortement qu'elles retentiront dans vos cœurs. Retournez dans les lieux où la confiance vous avoit placés, & fermez la bouche à quiconque empoiſonne vos motifs & flétrit vos ſentimens. Qu'on ne vous faſſe plus l'outrage de dire que vous n'étiez Prêtres que pour vous ſeuls. Il eſt un terme à la prudence humaine, paſſé lequel la

fuite devient une lâcheté & le silence une apostasie. Les Soldats bravent la mort sous leurs drapeaux ; le devoir du Prêtre est de l'attendre dans son Temple. Remplissez donc le vide que la persécution a laissé au milieu de nous. Que chacun s'écrie, comme l'Apôtre, malheur à moi si je n'évangélise, & qu'il courre, qu'il vole après un troupeau ingrat ~~peut-être~~, mais toujours assez trompé pour mériter qu'on l'éclaire, & qui ne doit pas nous être moins cher ni moins précieux qu'à l'incrédulité qui se vante de nous le ravir. Allez bénir, sanctifier les nœuds des époux, confirmer les enfans dans la foi, rassurer les vieillards contre les horreurs du tombeau. Dites aux pères que le jeune homme sur les pas duquel on ne sème ni les lumières ni la vertu, doit croupir dans l'ignorance, & mourir gangrené de tous les vices. Dites aux mères & aux vierges que l'ennemi de la croix l'est presque toujours de l'honneur des femmes: Dites aux Magistrats que la tolérance, si souvent enseignée par J. C., est un des bienfaits de la liberté, & que les persécuteurs de la Religion ne seront jamais les sauveurs de la Patrie. Allez enfin rappeller tous les peuples à l'unité, à la subordination, aux

lois, & leur en donner l'exemple. Il n'y a pas de contrées aujourd'hui où le Culte catholique ne ſe réorganiſe d'une manière édifiante. Par-tout des Prêtres auſſi patriotes que chrétiens, ſecondant les efforts des plus généreux Prélats, ramaſſent les pierres diſperſées du Sanctuaire, & les Fidèles attendris ſignalent leur reconnoiſſance en verſant des larmes de joie. Le Département du Haut-Rhin a eu la gloire de parvenir le premier à l'Election d'un Evêque. Le jour de l'Aſſomption de la Ste Vierge, où il a été conſacré, ſera à jamais célèbre dans les faſtes de cette Egliſe. O! quand celle du Calvados pourra-t-elle découvrir un Exupère ou un Regnobert, & couronner dans une même cérémonie les vertus d'un ſaint Prêtre & le courage de nos Guerriers, chanter enfin les conquêtes de la valeur & le triomphe de la foi! Que le Presbytère ſe féliciteroit, s'il pouvoit hâter cette mémorable époque! En attendant cet heureux jour, N. T. C. F., ſoyez perſuadés que nous veillerons ſoigneuſement ſur le précieux dépôt de la Foi que la Providence daigne mettre entre nos mains. Nous ne ſouffrirons jamais qu'on en altère la pureté. Périſſe plutôt notre mémoire que de

la ſouiller par une pareille infamie ! Pleins de reſpect pour les ſaintes Règles, nous proſcrirons toute innovation dans la diſcipline générale & intérieure de l'Egliſe, & nous rejetterons tout ce qui pourroit en troubler la touchante harmonie. En un mot, fidèles à nos ſermens de Prêtres & de Citoyens, nous prêcherons toujours l'amour de la Religion & de la Patrie, la liberté & les mœurs.

O nos Frères ! Pardonnez ces élans de notre tendreſſe ; l'intérêt de votre félicité, de votre ſalut reporte continuellement nos cœurs vers vous. Le Carême s'approche, l'heure de la pénitence va bientôt ſonner. Le Tout-Puiſſant nous ordonne d'annoncer un jeûne ſolennel, & de publier une aſſemblée ſainte. Le premier jour de Mars commence l'expiation générale. Quel eſt donc le Chrétien qui refuſeroit de partager le deuil univerſel, & de ſe préparer à faire dignement la Pâque ! Réuniſſez-vous à nous ; couvrons-nous tous de cendre, faiſons ſécher nos corps par la faim, éteignons dans nos larmes les foudres dont le bras de Dieu nous frappe pour punir nos crimes. Jettons-nous aux pieds des Autels, & la bouche collée ſur la pouſſière, écrions-nous : SEIGNEUR,

voudriez-vous traiter la France comme vous avez fait la Judée ! Nous rejetteriez-vous de votre ſein, & nous livreriez-vous à notre propre fureur ! Et le Dieu de bonté entendra ce cri du repentir & de l'amour, ſes entrailles ſeront émues, il jettera ſur nous un regard tendre, & avancera le moment ſi déſiré où tout le monde jouira de la paix & s'enyvrera de bonheur.

A CES CAUSES :

1°. Nous engageons tous les Curés voiſins des Paroiſſes privées de leurs Paſteurs, à étendre leur ſollicitude ſur elles, tant que durera leur veuvage.

2°. Nous n'autoriſerons à deſſervir leſdites Paroiſſes que les Prêtres demandés par les Fidèles, leſquels juſtifieront de leur ſoumiſſion aux lois, & dont les mœurs ſeront vraiment ſacerdotales; & pour éviter toute ſurpriſe dans une choſe de cette importance, les Lettres d'approbation ſeront ſignées au moins par ſept Membres du Presbytère.

3°. Sont exceptés de cette règle tous ceux qui ont été canoniquement envoyés avant la formation du Presbytère (20 Juin dernier):

4°. Les Prêtres qui n'ont point de titres

doivent ſavoir qu'ils ont abſolument beſoin du témoignage de notre Egliſe.

5°. Nul ne doit donner la Bénédiction nuptiale aux perſonnes qui ne ſe ſeroient pas préſentées devant l'Officier public, ou qui ſeroient dans le cas de profaner le Sacrement.

6°. Les Curés ſont invités à recueillir les noms des perſonnes encore exiſtantes auxquelles ils ont donné le Baptême ou la Bénédiction nuptiale, & qui ne ſont pas encore inſcrites ſur les Regiſtres de Catholicité de leurs Paroiſſes.

7°. Ils conſerveront également la mémoire des Chrétiens auxquels ils rendront les honneurs funèbres.

8°. Ils enverront un double de ces Regiſtres au Presbytère.

9°. Le Presbytère recevra des Saintes-Huiles en quantité ſuffiſante pour en donner à tout le Diocèſe.

10°. Nous permettons l'uſage des œufs pendant le Carême, excepté le Mercredi des Cendres, le Vendredi & le Samedi de la Semaine-Sainte.

11°. Les Parens ſont exhortés à envoyer leurs enfans au Catéchiſme, que leurs Paſteurs voudront bien faire pendant toute l'année.

Sera la Préſente adreſſée à toutes les Paroiſſes du Diocèſe, pour être lue au Prône de la Meſſe Paroiſſiale, le Dimanche qui en ſuivra immédiatement la réception.

Bayeux, 10 Février, l'an de J. C. 1797, 22 Pluviôſe, an 5 de la République.

SEIGLE, *Curé de Monceaux*, JOURDAIN, *Curé de Condé-ſur-Seulles*, LECUYER, *Curé de Saint Jean de Bayeux*, ANCHARD, *Curé de Saint Loup de Bayeux*, SEIGLE, *ancien Curé de Saint André de Bayeux*, BRUSCOTÉ, *Curé de Gueron*, GODEFROY, *Curé d'Ellon*, MOREL, *Curé de Renchy*, SALLY, *Curé de Crouay*, MOULLAND, *ancien Curé de Saint Martin de Bayeux.*

A BAYEUX, chez JEAN-CLAUDE LEBLOND, Imprimeur, rue Saint-Nicolas.



LETTRE PASTORALE.

LE Presbytère de Bayeux, dans la communion du ſaint Siège, aux Paſteurs & aux Fidèles du Diocèſe du Calvados, SALUT au nom de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt.

TRÈS-CHERS FRÈRES, il y a long-tems que nous déſirions vous écrire & vous ouvrir nos cœurs. Des obſtacles que notre civiſme ne devoit point rencontrer, nous ont empêché de prendre les moyens qu'inſpire le zèle, & de vous offrir les conſolations que votre

conſtance attendoit de notre amour. Nous n'avons cependant pas à rougir d'avoir langui dans une indigne oiſiveté. Nous ſentions trop vivement les beſoins du Diocèſe, & nous étions trop intéreſſés à ſa gloire, pour négliger la moindre occaſion de réparer quelques-uns de ſes malheurs, & d'effacer une partie de ſon opprobre. Enchaînés par les circonſtances, nous avons fait tout ce qu'a pu nous permettre l'œil ſoupçonneux de l'envie & de l'impiété, & nous n'avons ceſſé de hâter la réorganiſation du Culte, par une multitude de lettres particulières. Plus libres & plus heureux aujourd'hui, nous nous empreſſons de vous en adreſſer une générale, où ſont peints les ſentimens qui animent le Presbytère. Que ce dernier mot, nos très-chers Frères, n'allarme ni votre foi, ni votre patriotiſme. Ce n'eſt point un établiſſement nouveau que l'ambition veuille introduire dans l'Egliſe; & dont l'autorité rivaliſe avec

la Puiſſance civile. Nous n'uſurpons rien des fonctions épiſcopales : nous laiſſons à vos Législateurs & à vos Magiſtrats le ſoin honorable de ramener l'abondance au milieu de vos cantons dévaſtés, d'y faire régner la juſtice, la paix & fleurir les arts. Uniquement jaloux du ſalut de vos âmes, nous ne travaillons qu'à l'aſſurer dans ce ſiécle déplorable ; & ſi, pour cela, nous rentrons dans les droits dont l'eſprit de domination avoit dépouillé le Sacerdoce, & pour leſquels les Evêques qui approchoient le plus des tems & des mœurs apoſtoliques, montrèrent toujours tant de reſpect, ce n'eſt que dans la ferme confiance que tous les autres Paſteurs nous aideront, par la ſageſſe de leurs conſeils & la ferveur de leurs prières, à ſoutenir un fardeau qu'ils auroient porté plus dignement, & dont la nature ſeule du lieu a chargé notre foibleſſe. Oui, très-chers Frères, la raiſon proclame le mode de gouver-

nement auquel notre voix vous rappelle, & les premiers âges de l'Eglise le consacrent par ses monumens les plus vénérables. Le Presbytère est une assemblée de Prêtres, ennemis de tout fanatisme, ainsi que de toute licence, lesquels gouvernent le Diocèse avec l'Evêque, lorsqu'ils ont le bonheur d'en avoir un, & sans Evêque, lorsqu'il est mort ou absent. C'est maintenant pour le Calvados un véritable bureau de tutelle. Dans les Républiques comme dans les Monarchies, quand un père a expiré & laisse des enfans à qui sa présence est absolument nécessaire, les plus proches parens se réunissent, & si la famille n'est pas nombreuse, ils invitent leurs voisins & leurs amis de se joindre à eux, afin de nommer des personnes qui veillent sur les orphelins, & prennent soin de leurs affaires. Il en est de même dans l'Eglise. Nous avons perdu notre père spirituel; l'héritage de la foi, qu'il a dé-

fendu avec tant d'éloquence & d'énergie, va être envahi pour jamais, si ceux que Dieu en a établi les gardiens avec lui, ne volent au secours de leurs frères éplorés, & ne prennent des moyens efficaces pour le sauver. Or c'est aux Prêtres qui avoisinent le Siège Episcopal que ce glorieux mais pénible & rédoutable ministère a toujours été destiné, & c'est par conséquent nous qui sommes condamnés à le remplir. Remontez au berceau du Christianisme, vous n'y verrez point d'Evêques qui ne fussent environnés d'un Presbytère. Ils ne craignoient pas de dégrader leur autorité, ni d'avilir leur mérite, en partageant avec lui les travaux de l'Apostolat. Persuadés qu'ils en devoient recevoir & des lumières & des services, ils daignoient lui communiquer leurs doutes, & l'associoient aux plus sublimes fonctions. L'humilité alors rapprochoit les distances, & confondoit pour ainsi dire les rangs. Le besoin du troupeau de-

mandoit-il quelques nouveaux Paſteurs ? L'Evêque les marquoit bien de l'onction ſainte, mais les Prêtres leur impoſoient pareillement les mains. En un mot, rien ne ſe faiſoit ſans l'agrément du Presbytère, & les déciſions devenoient ſacrées par ſon ſuffrage. De leur côté les Prêtres de la ville ſoumis, reſpectueux envers des Evêques dont le ſavoir égaloit ſouvent la ſainteté, n'avoient pas la prétention d'être les ſeuls ſages; ils croyoient que la ſcience peut encore habiter les campagnes avec la vertu. Ils alloient la chercher dans l'obſcurité où elle aime à s'enſévelir, & des ſavans, auſſi complaiſans que modeſtes, leur apportoient avec joye le produit de leurs réflexions, & leur payoient le tribut des connoiſſances qu'ils avoient acquiſes dans un doux loiſir. Le Clergé d'un Diocèſe écrivoit même à celui d'un autre Siège, & s'eſtimoit heureux de lui donner quelques leçons de piété, comme celui-ci s'ho-

noroit à ſon tour de lui en renvoyer des modèles. Enfin perſonne n'étoit puni de ſa préſomption, perſonne n'avoit à pleurer les erreurs de l'ignorance, tout le monde étoit inſtruit, édifié; & l'Égliſe tranquille au milieu du bouleverſement des Empires, triomphante même ſur les débris de ſes propres Autels, voyoit tous les hommes ſe précipiter dans ſes antres, pour y goûter les douceurs de la concorde, & récueilloit une ample moiſſon de gloire. Jours fortunés! faut-il que vous ayez eu ſi peu de durée, & que nous ſoyons réduits tout-à-la-fois à regretter & à prouver votre exiſtence!

Un Evêque d'Antioche, dont l'impatient amour pour le martyre fait l'admiration de l'univers, St. Ignace publioit hautement les droits du Sacerdoce, lorſqu'il écrivoit aux Prêtres de ſon Diocèſe: *Paiſſez le troupeau qui vous eſt confié, juſqu'à ce que le Seigneur vous montre celui qui doit être votre chef.*

Les lettres de St. Cyprien ſont une démonſtration complette de la même vérité. Ici il exprime le déſir qu'il a de retourner à Carthage, afin de juger pluſieurs affaires avec ſes Prêtres & ſes Diacres, mais il dit qu'il y auroit de la témérité à braver le danger: Là, il invite, il preſſe ces Miniſtres, qui n'en ont pas un ſemblable à courir, de faire à ſa place tout ce que la Religion commande pour le gouvernement du Diocèſe. Par-tout on voit avec quelle ſcrupuleuſe délicateſſe il obſervoit la loi qu'il s'étoit impoſée en acceptant l'Epiſcopat, de ne rien décider ſans le conſeil du Clergé & le conſentement du peuple.

Voici encore un trait qui doit frapper par ſa reſſemblance tous ceux qui étudient nos devoirs dans les ouvrages des ſaints Docteurs. Rome voit immoler ſon Evêque, Carthage eſt ſéparée du ſien. Que fait la première Egliſe du monde? Connoiſſant toute la juriſdiction que donne la charité, elle ne ceſſe de conſoler &

de fortifier les Disciples de Fabien, elle engage la seconde à se pénétrer des mêmes sentimens, & à continuer également l'œuvre du Seigneur. Enfin on ne trouve pas dans les beaux jours de l'Eglise un seul Père qui n'attribue aux Prêtres le droit de gouverner avec l'Evêque & pendant la vacance du Siége. Et c'est pour cela qu'ils leur prodiguent tous ces noms augustes qui ne serviront qu'à faire éclater davantage notre indigence, si vous ne concourez avec nous pour en soutenir la splendeur.

Il seroit sans doute facile de multiplier les citations; mais celles-ci sont plus que suffisantes pour vous, N. T. C. F. Voilà les titres précieux, les principes sacrés qui doivent légitimer notre démarche devant tous les cœurs droits, & sur lesquels le Presbytère de Bayeux fonde aujourd'hui l'espoir de votre indulgence. Car nous vous le confessons, N. T. C. F., en nous dévouant au gouvernement spirituel du Diocèse, nous

ne prétendons pas répondre à la grandeur de vos vœux. Ce n'eſt point aſſez de la volonté, du courage; il faut encore des talens, & il nous eſt défendu d'accuſer la nature. D'ailleurs les plaies ſont ſi profondes, qu'il eſt bien difficile de les guérir; il faut même la main d'un Evêque pour les fermer, & malgré toute ſa charité & toute ſa ſageſſe, peut-être ſaigneront-elles encore longtems! Hélas! nous devrions n'avoir tous qu'une croyance, & chacun a la ſienne! Nous devrions nous aſſeoir à la même table, & nous ne prions ſeulement pas dans le même Temple! La Religion a été donnée aux hommes pour les unir, & elle les diviſe! Autrefois elle reſſerroit les liens du ſang, & c'eſt elle aujourd'hui qui les rompt! O peuples! ô frères! Non: ce ſont vos paſſions. Oubliez vos torts reſpectifs; ralliez-vous à l'Evangile & à la Patrie. Soyez Français & Chrétiens; embraſſez-vous. Si le libertinage, fier de l'impunité, at-

taque la foi dans ses dogmes, ou foule aux pieds ses maximes, il vous est permis de la défendre ; vengez-la, mais par des moyens dignes d'elle. Les emportemens de la fureur, les injures de la calomnie, le fer, le feu, voilà ce qu'elle réprouve, & ce qui précipite sa ruine ; la charité, la douceur, la patience, une prière continuelle & fervente, voilà ce qu'elle consacre, & ce qui lui procure les plus glorieux triomphes.

Et vous, VÉNÉRABLES CO-OPÉRATEURS, que le malheur des tems a éloignés de vos Paroisses, proclamez ces vérités saintes dans toutes les chaires, aussi fortement qu'elles retentiront dans vos cœurs. Retournez dans les lieux où la confiance vous avoit placés, & fermez la bouche à quiconque empoisonne vos motifs & flétrit vos sentimens. Qu'on ne vous fasse plus l'outrage de dire que vous n'étiez Prêtres que pour vous seuls. Il est un terme à la prudence humaine, passé lequel la

fuite devient une lâcheté & le ſilence une apoſtaſie. Les Soldats bravent la mort ſous leurs drapeaux ; le devoir du Prêtre eſt de l'attendre dans ſon Temple. Rempliſſez donc le vide que la perſécution a laiſſé au milieu de nous. Que chacun s'écrie, comme l'Apôtre, malheur à moi ſi je n'évangéliſe, & qu'il courre, qu'il vole après un troupeau ingrat peut-être, mais toujours aſſez trompé pour mériter qu'on l'éclaire, & qui ne doit pas nous être moins cher ni moins précieux qu'à l'incrédulité qui ſe vante de nous le ravir. Allez bénir, ſanctifier les nœuds des époux, confirmer les enfans dans la foi, raſſurer les vieillards contre les horreurs du tombeau. Dites aux pères que le jeune homme ſur les pas duquel on ne sème ni les lumières ni la vertu, doit croupir dans l'ignorance, & mourir gangrené de tous les vices. Dites aux mères & aux vierges que l'ennemi de la croix l'eſt preſque toujours de l'honneur des femmes. Dites aux Magiſtrats que la tolérance, ſi ſouvent enſeignée par J. C., eſt un des bienfaits de la liberté, & que les perſécuteurs de la Religion ne feront jamais les ſauveurs de la Patrie. Allez enfin rappeller tous les peuples à l'unité, à la ſubordination, aux

lois, & leur en donner l'exemple. Il n'y a pas de contrées aujourd'hui où le Culte catholique ne se réorganise d'une manière édifiante. Par-tout des Prêtres aussi patriotes que chrétiens, secondant les efforts des plus généreux Prélats, ramassent les pierres dispersées du Sanctuaire, & les Fidèles attendris signalent leur reconnoissance en versant des larmes de joie. Le Département du Haut-Rhin a eu la gloire de parvenir le premier à l'Election d'un Evêque. Le jour de l'Assomption de la Ste Vierge, où il a été consacré, sera à jamais célèbre dans les fastes de cette Eglise. O! quand celle du Calvados pourra-t-elle découvrir un Exupère ou un Regnobert, & couronner dans une même cérémonie les vertus d'un saint Prêtre & le courage de nos Guerriers, chanter enfin les conquêtes de la valeur & le triomphe de la foi! Que le Presbytère se féliciteroit, s'il pouvoit hâter cette mémorable époque! En attendant cet heureux jour, N. T. C. F., soyez persuadés que nous veillerons soigneusement sur le précieux dépôt de la Foi que la Providence daigne mettre entre nos mains. Nous ne souffrirons jamais qu'on en altère la pureté. Périsse plutôt notre mémoire que de

doivent ſavoir qu'ils ont abſolument beſoin du témoignage de notre Egliſe.

5°. Nul ne doit donner la Bénédiction nuptiale aux perſonnes qui ne ſe feroient pas préſentées devant l'Officier public, ou qui ſeroient dans le cas de profaner le Sacrement.

6°. Les Curés ſont invités à recueillir les noms des perſonnes encore exiſtantes auxquelles ils ont donné le Baptême ou la Bénédiction nuptiale, & qui ne ſont pas encore inſcrites ſur les Regiſtres de Catholicité de leurs Paroiſſes.

7°. Ils conſerveront également la mémoire des Chrétiens auxquels ils rendront les honneurs funèbres.

8°. Ils enverront un double de ces Regiſtres au Presbytère.

9°. Le Presbytère recevra des Saintes-Huiles en quantité ſuffiſante pour en donner à tout le Diocèſe.

10°. Nous permettons l'uſage des œufs pendant le Carême, excepté le Mercredi des Cendres, le Vendredi & le Samedi de la Semaine-Sainte.

11°. Les Parens ſont exhortés à envoyer leurs enfans au Catéchiſme, que leurs Paſteurs voudront bien faire pendant toute l'année.

Sera la Préſente adreſſée à toutes les Paroiſſes du Diocèſe, pour être lue au Prône de la Meſſe Paroiſſiale, le Dimanche qui en ſuivra immédiatement la réception.

Bayeux, 10 Février, l'an de J. C. 1797, 22 Pluviôſe, an 5 de la République.

SEIGLE, *Curé de Monceaux*, JOURDAIN, *Curé de Condé-ſur-Seulles*, LECUYER, *Curé de Saint Jean de Bayeux*, ANCHARD, *Curé de Saint Loup de Bayeux*, SEIGLE, *ancien Curé de Saint André de Bayeux*, BRUSCOTÉ, *Curé de Gueron*, GODEFROY, *Curé d'Ellon*, MOREL, *Curé de Renchy*, SALLY, *Curé de Crouay*, MOULLAND, *ancien Curé de Saint Martin de Bayeux.*

A BAYEUX, chez JEAN-CLAUDE LEBLOND, Imprimeur, rue Saint-Nicolas.